

## **ALLERGOPREV**



# Allergie médicamenteuse grave confirmée : comment prévenir le risque de réintroduction ?

L Barrière 1, F. Bellet 1, M.N. Beyens 1, M.A. Lefevre 2, M. Damin-Pernik 1\*

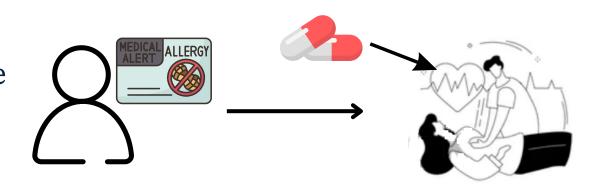
1 Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV), Chu St-Etienne, 2 Allergologie, Chu St-Etienne.

\*Correspondant: pharmacovigilance@chuse.fr

n°SFSP2300617

#### Introduction

Dans une cohorte de 200 patients hospitalisés : 21% des patients avec une allergie médicamenteuse confirmée par bilan allergologique reçoivent une prescription ultérieure du médicament contre-indiqué (CI) [1]



Objectif SUPPRIMER toute prescription à risque GRAVE au CHU de St-Etienne

pour tous les patients ayant une allergie confirmée

en exploitant une nouvelle fonctionnalité du Dossier Patient Informatisé (DPI) - Easily



## Réalisation en cours depuis septembre 2022

	Prospectif	Retrospectif
Date d'exploration allergologie	≥2022	2016-2022 requête PMSI* = 1168 dossiers
Documentation et saisie Easily	Médecins allergologues CHU	Médecins et pharmaciens du CRPV
Résultats	?	405/1168 dossiers analysés. CI dans le DPI pour 184 patients => 184 DOSSIERS PATIENTS SECURISÉS

<sup>\*</sup> termes de la requête : CIM T78.2 Choc anaphylactique sans précision et/ou T78.4 Allergie sans précision

#### Conclusion

- <u>Prévenir</u> le risque de réintroduction accidentelle d'un médicament CI en exploitant une fonctionnalité d'EASILY non utilisée
- Proposer une <u>alternative thérapeutique</u> validée
- <u>Sécuriser</u> la prescription médicamenteuse

## **Perspectives**

- Finaliser la phase rétrospective (763 dossiers) :
  - Activité chronophage +++ sans moyen supplémentaire pour le CRPV
- Extensions:
  - <u>Locale</u> -> GHT de la Loire
  - o Régionale -> CHU de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand
  - <u>Nationale</u> -> Ensemble des utilisateurs d'Easily